



Constructyts

Votre partenaire compétences

LA FORMATION, UN LEVIER DE PERFORMANCE

ACCROITRE LA RENTABILITÉ DE L'ENTREPRISE

en développant de nouveaux produits et/ou prestations

- S'adapter aux évolutions et demandes du marché (logement vers rénovation, etc.), diversifier son champ d'actions.
- Gagner des parts de marché et des nouveaux clients.
- Augmenter le chiffre d'affaires.
- Assurer une dynamique d'évolution.
- Professionnaliser la force de vente pour développer l'activité.
- Se démarquer de la concurrence.

RÉCOMPENSER ET FIDÉLISER LES SALARIÉS

pour ainsi renforcer la cohésion des équipes et réduire le turnover

- Cibler l'acquisition de compétences utiles au développement de l'activité de l'entreprise.
- Développer la polyvalence des salariés : la pluri-compétence.
- Recherche le « mieux faire » dans une dynamique de qualité.
- Améliorer les conditions de travail.
- Instaurer de nouvelles pratiques managériales.
- Développer la satisfaction client.
- Former les équipes pour ne pas avoir à recruter de main d'œuvre supplémentaire.
- Identifier les compétences disponibles et celles en souffrance (détenues par 1 salarié par exemple).

S'OUVRIR AUX TRANSITIONS, NOTAMMENT ÉCOLOGIQUE ET NUMÉRIQUE,

pour engager votre entreprise dans un développement durable

- Transition numérique : des outils internet classiques, aux objets connectés, BIM, drones, imprimante 3D, logiciel de gestion de chantier, etc.
- Transition écologique : privilégier le développement de compétences sur des enjeux majeurs comme la rénovation énergétique et la construction neuve à haute performance environnementale pour tous les métiers, de la conception à la maintenance des bâtiments.

INTERNALISER DES COMPÉTENCES MÉTIER

pour limiter les risques et les coûts de coordination avec des entreprises sous-traitantes

- Gagner en temps.
- Réaliser des économies.
- Reconfigurer son organisation interne (production, encadrement, administration).
- Déléguer les activités de gestion.

S'ASSURER D'ÊTRE À JOUR DE VOS OBLIGATIONS

liées aux nouvelles normes et ainsi être en conformité avec la réglementation

- Éviter les arrêts de chantier.
- Renouveler les habilitations et CACES.
- Assurer la sécurité des équipes en réduisant les risques et les accidents du travail.
- Répondre aux exigences des appels d'offre.

Plus qu'une obligation financière, la formation constitue un investissement clé pour la pérennité des entreprises et s'inscrit dans une performance globale.